

## « Étienne Clémentel (1864-1936). Politique et action publique sous la Troisième République »

Université Paris II-Panthéon-Assas -Centre d'études et de  
recherches de sciences administratives et politiques (CERSA)  
Paris, 6 octobre 2016

Jean-Étienne Dubois



Le 6 octobre 2016 eut lieu à Paris, sous l'égide de l'Université Paris II et du Centre d'études et de recherches de sciences administratives et politiques (CERSA), un colloque sur Étienne Clémentel. Cet homme politique radical, largement oublié aujourd'hui, eut pourtant des responsabilités politiques nationales dans le premier tiers du XX<sup>e</sup> siècle. Différents aspects de sa vie publique et privée furent abordés lors de cette journée organisée à l'initiative de Marie-Christine Kessler, directrice de recherche émérite au CNRS, auteure de nombreux travaux de sociologie politique et administrative, et petite-fille d'Étienne Clémentel.

La matinée, présidée par Éric Bussière, permet de préciser le parcours et le profil politiques de Clémentel. Son parcours, retracé par Guy Rousseau, est celui d'un homme né en 1864 et qui, malgré des origines très modestes, parvient à faire des études supérieures et à racheter une charge de notaire à Riom dans le Puy-de-Dôme. Bien implanté dans sa ville, il commence un *cursus honorum* qui le voit cumuler les mandats électifs : conseiller municipal dès 1892, adjoint puis maire de Riom de 1904 à sa mort en 1936 ; conseiller général et président du Conseil général de 1911 à 1935 ; député de 1900 à 1919 et sénateur de 1920 à 1935<sup>1</sup>. Entre 1905 et 1925, il occupe des responsabilités gouvernementales à des moments importants de la vie politique française : lors de la Séparation des Églises et de l'État en 1905-1906, de l'adoption de la « loi des trois ans » en 1913, dans la conduite de la guerre et la préparation de l'après-guerre entre 1915 et 1919, et enfin face à la crise des dettes et du franc en 1924-1925. La formation intellectuelle de ce radical modéré paraît quant à elle hétéroclite, voire hétérodoxe, caractérisée tant par la doctrine solidariste que par la croyance en une « âme celte » de la France, mais aussi par le spiritisme et

---

<sup>1</sup> Cette association entre réussite scolaire et conquête de mandats électifs est classique de l'entrée dans une carrière politique sous la Troisième République : cf. Mattéi Dogan, « Les filières de la carrière politique en France », *Revue française de sociologie*, vol. VIII, oct.-déc. 1967 ; et Gilles Le Béguec, *L'entrée au Palais-Bourbon : les filières privilégiées d'accès à la fonction parlementaire (1919-1939)*, doctorat d'État, Paris X-Nanterre, 1989.

l'occultisme, très en vogue à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

Cette originalité intellectuelle trouve un écho dans sa relation particulière au radicalisme, analysée par Olivier Dard. S'il est peu cité dans les travaux d'histoire du Parti radical, c'est qu'il n'est pas un homme d'appareil<sup>2</sup>. Son ancrage politique ressort plutôt de la « nébuleuse radicale » des origines, fondée sur des liens notabiliaires avec le monde associatif, la presse, les élus locaux, etc.<sup>3</sup>. Son profil politique ne peut pourtant se réduire à celui d'un notable radical local. Étudiée dans de nombreux travaux d'histoire de la Grande Guerre, du patronat et de l'État, son action publique révèle la figure d'un « ministre technicien<sup>4</sup> ». Il promeut en effet avec constance un certain nombre de thématiques modernisatrices inspirées de l'exemple américain, autour de l'idée d'une nécessaire rationalisation de l'État et d'une meilleure coordination de son action avec celle des agents économiques.

En présentant son action publique en tant que ministre, les interventions de l'après-midi, sous la présidence de Jean-Noël Jeanneney, ont permis de mettre en avant la cohérence d'une pratique politique pragmatique et réformatrice. La première nomination ministérielle de Clémentel peut surprendre concernant un notaire auvergnat, puisqu'il est en charge des Colonies de janvier 1905 à mars 1906. Gilles Ferragu l'explique par sa proximité avec le « parti colonial » et son inspirateur le plus influent à l'époque, Eugène Étienne, ministre de l'Intérieur et de la Guerre dans le même gouvernement Rouvier. À ce poste, dans la lignée de ses prédécesseurs, la préoccupation de Clémentel est de normaliser l'administration coloniale après la période des conquêtes. Il se fait le promoteur du modèle britannique de l'*Indirect Rule* associant les élites indigènes au gouvernement des colonies, afin de limiter à la fois les coûts et les abus de l'encadrement colonial métropolitain.

Cette approche pragmatique et gestionnaire caractérise aussi son action comme ministre du Commerce et de l'Industrie de novembre 1915 à décembre 1919, présentée par Clotilde Druelle-Korn. Pendant plus de quatre ans, Clémentel s'attache à assurer le ravitaillement des civils, à organiser la répartition des matières premières entre les producteurs, à défendre les marchés extérieurs des entreprises françaises malgré la guerre et à négocier des accords commerciaux avec les Alliés. Mais tout en gérant l'urgence du temps de guerre, il tâche de préparer la modernisation économique du pays dans l'après-guerre. Il entend ainsi sortir son ministère de sa dimension technique pour lui donner un rôle de premier plan dans la définition de la politique économique du pays.

Profondément hostile à toute idée d'étatisation de l'économie, il estime cependant que l'État doit continuer à jouer un rôle de pilotage économique au sein d'un « libéralisme organisé », présenté par Georges-Henri Soutou. Clémentel, épaulé de collaborateurs comme Henri Hauser et Jean Monnet, défend un projet de développement économique fondé sur l'implication accrue des chambres de commerce, la création de régions économiques, le renforcement des grands corps

---

<sup>2</sup> Il n'est cité que six fois par Serge Berstein dans son *Histoire du parti radical*, Paris, Presses de la FNSP, 1980-1982.

<sup>3</sup> Gérard Baal, *Histoire du radicalisme*, Paris, La Découverte, 1994.

<sup>4</sup> Il est ainsi cité une trentaine de fois par Richard F. Kuisel dans *Le capitalisme et l'État en France : modernisation et dirigisme au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Gallimard, 1984.

techniques de l'État et le contrôle du commerce international par les Alliés afin de réduire la puissance économique allemande. Il engage d'ailleurs la mise en place de ces « régions Clémentel », étudiées par Alain Chatriot. Ces regroupements ont pour but de coordonner l'action des agents économiques dans l'effort de guerre, puis en faveur de la reconstruction et de la modernisation du pays après-guerre. Dès 1917, Clémentel incite les 150 chambres de commerce existantes à se regrouper dans une vingtaine de régions économiques. Mais beaucoup rechignent et Clémentel ne veut rien imposer, ce qui prive son projet de toute consistance réelle. Cette initiative nourrit cependant un débat récurrent sur les vertus du régionalisme et de la décentralisation pendant tout l'entre-deux-guerres.

Clémentel encourage également la structuration de ce que l'on appellerait aujourd'hui les partenaires sociaux, considérés comme de nécessaires interlocuteurs de l'État pour moderniser le pays. Si la CGT et la CFTC apparaissent comme les défenseurs des intérêts des salariés, ni le patronat ni l'artisanat ne disposent de telles organisations représentatives au sortir de la guerre. Clémentel pousse ainsi à la création en 1919 de la Confédération générale de la production française, lointain ancêtre du Medef actuel, et il patronne la naissance, retracée par Cédric Perrin, d'une Confédération générale de l'artisanat français en 1922 à l'initiative des artisans de la chaussure. De 1917 à 1919, Clémentel a en effet favorisé la production de onze millions de « chaussures nationales » bon marché en organisant la répartition des matières premières entre les producteurs et en fixant un prix de vente maximum. Les chausseurs connaissant des difficultés après-guerre, il les incite à se regrouper pour être des interlocuteurs pour l'État et faire pression afin d'obtenir des mesures catégorielles en leur faveur. C'est bien là l'esprit de la coopération qu'il souhaite voir approfondie entre l'État et les acteurs de l'économie.

Dernier épisode de sa carrière ministérielle, analysé par Aline Fryszman, Clémentel devient ministre des Finances d'un gouvernement Herriot de juin 1924 à avril 1925. Sa priorité est alors de renouer les liens avec les anciens alliés pour aboutir à un règlement collectif de la question des réparations allemandes et des dettes de guerre interalliées. Signés dès l'été 1924, les accords de Londres sur les modalités d'application du plan Dawes symbolisent pour lui la véritable sortie de la guerre et ouvrent l'espoir d'une paix durable par le recours à l'arbitrage international. Sur le plan intérieur, son action est plus hésitante et il ne parvient pas à restaurer la valeur du franc ni à apurer les dettes du pays. Le 2 avril 1925, s'estimant désavoué par Herriot, il démissionne de son ministère.

Lors de ce colloque, des aspects plus personnels de la vie de Clémentel furent également présentés par la projection d'un film inédit réalisé à partir d'un montage d'actualités cinématographiques et de photographies retraçant l'ensemble de sa vie. Amateur d'art et peintre lui-même, Clémentel entretenait également des relations avec des artistes majeurs de son temps, notamment Claude Monet et Auguste Rodin. Ces amitiés artistiques ainsi que ses propres œuvres picturales et photographiques furent présentées et commentées par Pierre et Louise Arizzoli-Clémentel.

Ce colloque fut riche d'enseignements, synthétisés en conclusion par Jacques Chevallier. Si la carrière politique de Clémentel est somme toute assez classique, l'homme présente une certaine originalité, tant dans ses affinités intellectuelles et



***Histoire@Politique***, « Comptes rendus – ouvrages », [www.histoire-politique.fr](http://www.histoire-politique.fr)  
Mis en ligne le 24 janvier 2017

artistiques que dans ses conceptions et ses initiatives politiques en faveur d'une plus grande efficacité de l'action publique. Présent à des postes de responsabilité pendant vingt années qui enjambent la Grande Guerre (1905-1925), il n'a de cesse de vouloir adapter le fonctionnement de l'État aux nouvelles missions économiques et sociales qui lui incombent progressivement, notamment pendant la période du conflit. Prévue pour le printemps 2018, la publication des actes de ce colloque, enrichis d'autres articles, contribuera à combler le déficit historiographique concernant l'action de ce modernisateur oublié.